



MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

Mission de coordinateur SPS pour la rénovation du terrain et de la piste d'athlétisme du stade de Saint Jean à Saint-Barthélemy

COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY
Direction des Services Techniques

Marchés passés selon la procédure adaptée :
Articles R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique.

Objet et description de la consultation :

La Collectivité de Saint-Barthélemy recherche un coordinateur SPS pour la rénovation du terrain ainsi que la piste d'athlétisme du stade de Saint Jean.

La coordination SPS comprend la réalisation d'un PPSPS (Plan de prévention de la sécurité et protection de la santé) et tout le suivi du chantier.

Le coordinateur SPS devra présenter une offre complète et apportera son conseil au maître d'ouvrage.

Le coordinateur SPS devra formaliser les actes de coordination à chaque étape du projet.

Lieu principal d'exécution :

Saint Jean, 97133 SAINT-BARTHELEMY

Code NUTS : FRY1

CPV global à la consultation

CPV principal : 71317210-8 Services de conseil en matière de santé et de sécurité.

Dévolution en marché unique.

En phase réalisation :

- Inspection commune avec les entreprises.
- Suivi du respect des mesures arrêtées en phase conception.
- Adaptation si nécessaire des mesures selon les changements de méthodologie : PGC, PPSPS
- Modification du DIUO selon la réalité du chantier et ses évolutions
- Communication de manière constructive avec le Maître d'Ouvrage / Maître d'Œuvre et les entreprises pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles

En phase réception :

Remise d'un DIUO adapté au projet, composé de solutions réelles pour des interventions en sécurité

Démarrage prévisionnel de la prestation du coordinateur SPS : avril 2026

Démarrage prévisionnel des travaux le 1^{er} juin 2026 pour une durée de 4 mois.
L'enveloppe financière des travaux est estimée à 2 000 000 d'euros.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix : 50 %
- Disponibilité et fréquence des visites de chantier : 40 %
- Valeur technique et références équivalentes : 10%

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 26MA05

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 mars 2026

Date limite de réception des offres : **13 avril 2026 - 12H00 (Heure de Saint-Barthélemy)**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les plans du projet sont à récupérer sur la plateforme de dématérialisation marchés-sécurisés à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

ou à retirer sur place à l'hôtel de la Collectivité - Gustavia - Service de la Commande Publique (une clé USB sera requise).

Conditions de remise des candidatures

Offre à déposer sur la plateforme de dématérialisation marchés-sécurisés à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

ou à envoyer par email sur commande.publique@comstbarth.fr

ou à déposer contre récépissé au Service de la Commande Publique :

Service de la Commande Publique
Hôtel de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY
BP 113
La Pointe Gustavia
97098 SAINT BARTHELEMY

Signature des documents transmis par le candidat

Pas d'obligation de signature électronique.

Pour tout renseignement, merci de contacter Mr Bruno SANCHEZ, à la Direction des Services Techniques au 0690558189 (Tél) – Email : bruno.sanchez@comstbarth.fr
Adresse : Hôtel de la Collectivité - La Pointe - Gustavia - 97133 SAINT-BARTHÉLEMY

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

34 Chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 38 49 00

Fax : 05 90 81 96 70

Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>